



Fragiliser les syndicats

La personnalité juridique imposée aux syndicats heurterait de plein fouet la liberté syndicale et le droit d'action collective

ATTAQUE contre les syndicats

Diminuer la protection des délégués

Volonté d'obtenir des syndicats l'indemnisation du préjudice économique subi à une grève

Doter les syndicats de la personnalité juridique et de rendre leurs comptes annuels publics. Or les comptes sont publiés et contrôlés. **Tous ? oui saut la caisse de grève**

DANGER